

**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX  
DES DELIBERATIONS DU COMITE  
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE**Séance de : **Mercredi 18 juin 2025****Délibération N°2025 - 34**  
**Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Association des Amis du PNRM  
pour l'année 2025**Président de séance : **Monsieur Robert DULYMOIS**Secrétaire de séance : **Monsieur Jean-Charles VARACAVOUDIN**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 18 juin, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h30 en présentiel et par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du Procès-Verbal in extenso du Comité Syndical du 12 mars 2025
2. Finances : Présentation du Compte de Gestion 2024 - Budget Principal et Budget Annexe CFME
3. Vote du Compte Administratif 2024 : Budget Principal
4. Vote du Compte Administratif 2024 : Budget Annexe CFME
5. Administration : Affectation du bâtiment du PNRM rue E. Deprogés à Fort-de-France
6. Biodiversité : Plan de financement de l'Atlas de la Biodiversité communale 2025-2028
7. Plan de financement de la Révision de la Charte 2012 -2027
8. Plan de financement de l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité - OMB
9. Plan de financement des Réserves au titre de l'année 2025
10. Grands Projets : Mise en œuvre du plan de gestion UNESCO 2025-2026
11. Plan de gestion de la démarche Grand Site « des Salines à la Baie des Anglais »
12. Demande de financement « Fonds Vert » pour projet « base de plein air décarbonée » à Vatable
13. Animation : Fixation d'un droit d'entrée à la Maison de la Mangrove
14. Demande de subvention de l'Association des Amis du PNRM
15. Convention de mise à disposition des agents du PNRM à l'Association des Amis du PNRM

**Point information**

16. Délégation de signature du Président du PNRM en matière de marchés publics sur l'année 2024

**Questions Diverses****Membres présents****Pour la CTM** → Mme F. CARIUS - Mr F. ISMAIN.-**Pour les Communes****→ Membres Titulaires** : Mr G. MONSTIN (Carbet) – Mr J. MONFORT(Diamant) – Mr E. JEAN-BAPTISTE (Morne Vert) – Mr J. DOMERGUE(François) - Mr J.-L. GUIZONNE (Grand Rivière) - Mr J. THABAR(Gros-Morne) - Mr S. THALEMENCY (Lorrain) - Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) – Mr M. MICHALON (Marigot) – Mr E. GABRIEL (Marin) - Mr J. ROY-CAMILLE(Morne Rouge) – Mme K. SALIBER(Morne Vert) - Mr G. GLONDU (Rivière Pilote) – Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE( Rivière Salée) - Mr R. DULYMOIS (Robert) - Mme M-A. APOCALE (Saint-Esprit) - Mr J. ELISABETH (Sainte Luce) – Mr E. JULTAT (Schoelcher) – Mr C. PALIN (Trinité).**→Communauté d'agglomération** : Mme E. HANNIBAL-CYRILLE (Suppléante CACEM). J-F. BEAUNOL(CAESM).**Membres titulaires absents ayant donné procuration****→Communes** : Mr H. GROS-DESORMEAUX (Anses d'Arlet) à Mr F. ISMAIN(CTM) - Mr A. ALAMELU (Basse-Pointe) à Mr J-C. VARACAVOUDIN(Macouba) - Mr D. DELEPINE (Ducos) à Mr E. GABRIEL(Marin) – Mr C. CYRILLE (Prêcheur) à Mr G. MONSTIN(Carbet) - Mr C. SAINT CYR (Sainte Anne) à Mr J. MONFORT(Diamant) – Mr B. BIROTA à Mr R. DULYMOIS (Robert).**Membres titulaires absents****→CTM** : Mesdames S. NORCA – L. BEAULIEU – K. BERNABE - C. EMMANUEL – N. LIMIER – N. ACCUS ADAINE Messieurs N. AZEROT – M. NADEAU – J. ROSE – D. DINAL – J-C. ECANVIL – O. MARIE REINE – E. DUFEAL.**→Communes** : Mr B. BABIN(Bellefontaine) – Mr A. BIRON (Case Pilote) - Mr L. DE GRANDMAISON (Fort-de-France) – Mr D. DOULIN (Lamentin) – Mr M. GOBALSAMY (Saint Pierre) - Mme J. BAZABAS (Sainte Marie) - Mr L. OCCOLIER(Vauclin).**Membres titulaires absentes excusées :**

Mme L. BESUBE (Ajoupa Bouillon) –Mme M-J. LAMIN (Saint Joseph) - Mme B. BARDOUX (Trois Ilets).

**Assistaient à la Réunion**

Monsieur R. BRITHMER, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs.

Membres	
en exercice	53
Présents	23
Procurations	06
Exprimés	29
<b>Vote</b>	
Pour : 29	
Contre : 0	
Abstention : 0	
<b>Date de la convocation :</b>	
10 juin 2025	

**Le Comité du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de la Martinique :**

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les nouveaux statuts du SM/PNRM,
- Vu le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 approuvant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique,
- Vu la convention d'occupation temporaire en date du 23 juillet 2012 et les avenants du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et 1<sup>er</sup> janvier 2016 relatifs au transfert de la gestion de la billetterie, de la boutique et de la buvette du château Dubuc, du Domaine d'Émeraude, du Relais du Parc à Saint Pierre et de la Maison de la Mangrove, à l'Association des Amis du Parc,
- Vu la convention d'occupation temporaire et précaire du domaine public renouvelée entre le Syndicat Mixte du PNRM et l'Association des Amis du PNRM en date du 17 décembre 2015,
- Vu la délibération n°2025-15 en date du 09 avril 2025 relative au vote du Budget Primitif 2025 – Budget Principal,

Considérant le courrier en date du 5 juin 2025 de l'Association des Amis du PNRM sollicitant le Syndicat Mixte du PNRM pour l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 10 000 € dont l'objectif est de contribuer à accroître l'attractivité des sites par la mise en œuvre d'un programme d'activités diverses (conférences, ateliers, randonnées, etc...)

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré  
A l'unanimité des voix des membres présents et représentés

**le Comité syndical,**

**Article 1**

Décide d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de dix mille euros (10.000,00 €) à l'Association des Amis du PNRM (AAPNRM) pour l'année 2025.

**Article 2**

Dit que les crédits nécessaires à cette dépense sont inscrits et seront prélevés au budget en cours du SM/PNRM.

**Article 3**

Donne mandat au Président pour signer et engager les opérations nécessaires à l'application de la présente délibération.

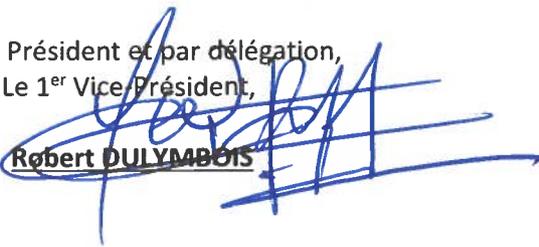
**Article 4**

La présente délibération sera transmise au Représentant de l'Etat et inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte du PNRM

---

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Fort-de-France, le mercredi 18 juin 2025

Pour le Président et par délégation,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,

  
**Robert DULYMBOS**